

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 novembre 2021

Hervé Chemouli, nouveau président de l'Union Internationale des Avocats

Hervé Chemouli, avocat, associé, co-fondateur et co-gérant de *Chemouli Professions Libérales* à Paris, a pris la présidence de l'Union internationale des avocats (UIA) le 30 octobre dernier à l'issue de son congrès hybride à Madrid.

Créée en 1927 dans le contexte de la création de la Société des Nations, l'UIA représente près d'un million d'avocats grâce à ses membres individuels et collectifs (barreaux, fédérations et associations), répartis dans plus de 110 pays. Elle promeut les principes essentiels de la profession d'avocat et participe au développement de la science juridique dans tous les domaines du droit au niveau international.

Avant d'accéder à la présidence de l'UIA, Hervé Chemouli a exercé des fonctions institutionnelles en tant que membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (2000-2002) et du Conseil National des Barreaux (2003-2005). Il demeure aujourd'hui expert auprès de la Commission du Statut Professionnel de l'Avocat (SPA) du CNB. Au sein de l'UIA, il a occupé les postes successifs de Président de Commission, Directeur Financier, Directeur des Congrès et Vice-Président.

Son activité à l'international, dans la région du Maghreb, plus particulièrement au Maroc, ainsi que dans l'ensemble des pays de la zone Amérique Latine, lui a permis de nouer de solides relations à l'étranger, plus particulièrement avec de nombreux cabinets internationaux.

Fort de cette expérience, Hervé Chemouli souhaite pendant son année de présidence de l'UIA, renforcer le multiculturalisme de l'association, « reconnue pour faire dialoguer les deux systèmes de droit continental et de common law ».

Il mettra également en place un *Think Tank* consacré à l'efficacité et à la pertinence de nos systèmes judiciaires. L'accent sera particulièrement mis sur les rapports que la profession d'avocat entretient avec le monde judiciaire et sur l'application du secret professionnel au plan international. Le point d'orgue de cette réflexion aura lieu au prochain congrès de l'Union internationale des avocats qui consacrera une thématique entière à cette question. Ce congrès se tiendra du 26 au 30 octobre 2022 à Dakar, au Sénégal.

En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, ses membres sont aujourd'hui présents dans 110 pays. L'UIA favorise le développement professionnel et l'échange international des savoirs, des expériences et des idées, promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde. Elle renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Pour de plus amples informations : www.uanet.org - uiacentre@uanet.org

Contact Presse : Marie-Pierre LIENARD, Chargée de Communication mplienard@uanet.org